

Journalier ou journalière

La Ville de Caraquet est à la recherche d'un journalier ou d'une journalière afin d'aider les employés des travaux publics à accomplir efficacement leur travail.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS, sans toutefois s'y limiter :

- Faire la tonte du gazon sur les terrains de la Ville;
- Entretien du mobilier urbain;
- Vider les poubelles de la Ville chaque semaine;
- Aider au maintien et à l'entretien des routes et des réseaux d'eau, d'égout sanitaire et d'égout pluvial;
- Faire tout travail manuel nécessaire au bon fonctionnement du service des travaux publics et des réseaux d'eau, d'égout sanitaire et d'égout pluvial;
- Être prêt à faire des heures supplémentaires, au besoin;
- Respecter le programme de sécurité implanté par la municipalité et les lois et règlements provinciaux.

QUALIFICATIONS, sans toutefois s'y limiter :

- Posséder un diplôme d'études secondaires (12^e année);
- Cinq (5) ans d'expérience comme journalier ou journalière ou l'équivalent;
- Posséder un permis de conduire de classe 5 ou de classe supérieure;

CONDITIONS DE TRAVAIL : Selon l'entente collective

HEURES DE TRAVAIL : de 8 h à 17 h et de 7 h 30 à 16 h 30

DURÉE DU TRAVAIL : Permanent saisonnier (minimum 6 mois)

Se référer au site web de la Ville au <https://caraquet.ca/fr/offre-demploi-journalier-ou-journaliere> pour tous les détails du poste.

Faire parvenir votre curriculum vitae à Rémi Mallet avant 16 h 30 le mardi 12 mai 2026.

Par courriel : remi.mallet@caraquet.ca

Par la poste : Ville de Caraquet, C. P. 5695, Caraquet (N.-B.) E1W 1B7

En personne : 10, rue du Colisée à Caraquet

La Ville de Caraquet préconise les principes de parité, de diversité et d'équité en matière d'emploi.

Seules les personnes choisies pour une entrevue seront contactées.